

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## TACKSET – Constitution de société

Référence : L011749

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 19 août 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : TACKSET Siège : 50 cours de la Vilaine, 35510 CESSON SEVIGNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 104 307 € (apports en nature) Objet : -La prise de participation dans toutes sociétés ou organismes quelconques; l'acquisition de titres de sociétés et éventuellement leur vente; la gestion du portefeuille des titres souscrits ou acquis ; -L'exécution pour le compte de toute société des prestations de services en matière administrative, financière, informatique, comptable, commerciale, de gestion etc... -L'animation de la politique du groupe, conseil et assistance au management, – L'acquisition, la vente, la gestion, et la mise en location de tout bien immobilier. -La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Matthieu VANDAME, demeurant 50 Cours de la Vilaine 35510 CESSON SEVIGNE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes. POUR AVIS Le Président.

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)